



Nouvelle ville, demain TOUS CONCERNÉS !

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), cinq réunions de concertation vont être organisées : tous les Malouins sont invités à y participer.

Où seront implantés les nouveaux logements, comment faciliter les déplacements, quelle place pour les espaces verts ? Le Plan Local d'Urbanisme que la ville élabore actuellement, et qui se substituera au Plan d'Occupation des Sols (POS), permet de déterminer l'évolution de notre cité dans les prochaines années. Dans une logique de développement durable, il vise l'équilibre entre plusieurs enjeux : urbains, agricoles, sociaux, environnementaux et économiques.



Ville de Saint-Malo

Cinq thèmes.

Cinq grands thèmes ont été privilégiés pour dessiner l'avenir de Saint-Malo à l'horizon 2015-2020. Dans le cadre de la **Ville Paysage**, il s'agit de pérenniser l'image d'un territoire riche de son histoire et de son environnement exceptionnel. Entre autres, la conception d'une réglementation plus détaillée est en cours d'élaboration pour s'assurer de la qualité des futures habitations. Saint-Malo, **Ville Mobile**, passera par une gare routière moderne et fonctionnelle, ou la création d'une nouvelle voie depuis l'échangeur de Saint-Jouan-des-Guéréts jusqu'à la Montagne Saint-Joseph. **Ville Active**, la cité verra émerger dans les toutes prochaines années de nouvelles zones d'activités, comme la Janais, ou Blanche-Roche où s'établira une technopole. La **Ville Résidentielle**, c'est pour les Malouins la construction de 400 nouveaux logements par an d'ici dix ans, dans le cadre du renouvellement urbain (nouveau quartier gare-République) ou d'une extension modérée d'urbanisation entre Rothéneuf et la Montagne Saint-Joseph. La mixité sociale et la diversité des offres seront encouragées. Enfin, le développement de la cité ne saurait se faire en dehors du concept de **Ville Durable**, promesse d'efforts constants en matière d'économie d'énergie et d'éducation à la protection de l'environnement.

Différentes réunions de concertation sont programmées dans les quartiers pour permettre aux Malouins de s'informer en détail des implications du PLU sur leur environnement (lire encadré).

Le Plan Local d'Urbanisme devrait être arrêté en conseil municipal en avril prochain, puis définitivement approuvé en décembre (une enquête publique est prévue en septembre). Dans quelques mois, un document expliquera avec précision le PLU aux Malouins (distribution toutes boîtes aux lettres).

VOTRE AGENDA

- **Le vendredi 4 février**, rendez-vous salle de quartier de Château-Malo ;
- **Le jeudi 24 février**, salle Bouvet-Théâtre de Saint-Servan ;
- **Le lundi 28 février**, salle de quartier de Rothéneuf ;
- **Le jeudi 3 mars**, Maison des Associations rue Ernest Renan ;
- **Le jeudi 10 mars**, mairie annexe de Paramé.

Les réunions débuteront à 18 h 30.

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

Initié par la Direction du Développement Culturel, dans le cadre du jumelage de Saint-Malo avec l'Ile Maurice, le concours d'Histoire et de Généalogie a pris fin en décembre 2004. Le 1^{er} prix a été décerné à Anne-Marie Chatelain le 29 janvier dernier. Tous les travaux des candidats seront visibles jusqu'au 6 février à la Briantais dans le cadre d'une exposition sur " L'Ile Maurice d'aujourd'hui " et " Mahé de la Bourdonnais ".
Entrée libre et gratuite.

LA SAINTE-OUINE

Au pied des remparts, la traditionnelle fête foraine de la Sainte-Ouine bat son plein. Vous avez jusqu'au 27 février pour en profiter.

SOLIDARITÉ ASIE

La Ville a mis à disposition des Malouins des urnes pour collecter des fonds au profit d'associations humanitaires : elles sont situées à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes de Saint-Servan et de Paramé, dans l'antenne administrative de Bougainville et à l'hôpital (5564 Euros collectés au 23 janvier). Elle vient également de voter une subvention exceptionnelle à une association travaillant en faveur des enfants sur les lieux du séisme.

VIVRE ET HABITER

Le salon de l'immobilier, de l'aménagement et de la décoration, organisé par la CCI du Pays de Saint-Malo, prendra ses quartiers espace Duguay-Trouin du 25 au 27 février prochains. 114 exposants sont attendus.

Semaine de la Déportation DES RENCONTRES POUR SE SOUVENIR... ET AGIR

Dans le cadre du 60^e anniversaire de la Libération des Camps d'Extermination et de Déportation, de nombreuses rencontres et conférences vont être organisées par la section locale de l'AFMD (Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation), à l'attention du plus grand nombre. Pour cette vaste " opération d'éducation à la citoyenneté ", un seul mot d'ordre : " plus jamais ça ". Une dizaine de rendez-vous sont annoncés. Entre autres : Le **samedi 5 février**, au Centre Patrick Varangot (37 rue du R.P. Umbricht), de 9 h 30 à 11 heures : *La montée du nazisme* par Mme Houlgatte et M. Auffret, professeurs du secondaire et l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie, puis à 11 heures, *Un point sur Vichy* par Claude Cherrier. Le **dimanche 6 février**, Centre Patrick Varangot, de 9 heures à 12 heures : *Négationnisme et crimes contre l'humanité* par Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. **Samedi 12 mars** au Théâtre de la Ville à Saint-Servan, de 9 heures à 11 h 30 : *Déportation et Génocide* par Annette Wiewiorka. **Dimanche 13 mars** au Théâtre de la Ville, de 9 heures à 11 heures : *Mémoire et Commémoration* par Serge Barcellini. Tarifs : 50 €uros les deux week-ends, 30 €uros un week-end, 7 €uros par demi-journée.

Par ailleurs, du **5 au 11 février** se tiendra à la Maison des Associations une exposition à l'attention du tout public, **visible gratuitement**. Des animations avec les scolaires sont prévues, des témoins de l'histoire seront également présents pour répondre aux questions des visiteurs.

Infos et inscriptions au 02 99 82 28 96.

Du 1^{er} au 5 mars

ÉNERGIES : QUELQUES IDÉES POUR MIEUX CONSOMMER

En matière d'énergie, nous sommes tous de gros consommateurs. Pour préserver notre cadre de vie, et laisser aux générations futures un environnement viable, il importe aujourd'hui de modifier nos comportements. L'architecture climatique, les matériaux isolants, les équipements solaires, les piles à combustible, l'énergie éolienne... Vous en avez entendu parler, mais vous voudriez bien en savoir plus. Du 1^{er} au 5 mars 2005, au sein d'une exposition itinérante, venez découvrir concrètement ce que sont les énergies renouvelables et les moyens de maîtriser notre consommation d'énergie. Organisée par l'Association bretonne pour la recherche et la technologie (Abret), cette opération

s'inscrit au cœur de la lutte contre le réchauffement de la planète. Les différents messages seront diffusés à travers du matériel de démonstration, des maquettes interactives et des simulations multimédias...

Les visites sont gratuites et ouvertes au tout public : mardi 1, jeudi 3 et vendredi 4 de 16 h 30 à 18 heures ; mercredi 2 de 14 heures à 18 heures, samedi 5 de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. Rendez-vous sur le Sillon, face au casino.

L'exposition de l'Abret est co-financée par le Ministère de la Recherche, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère, l'Ademe, la Caisse d'Epargne de Bretagne et EDF.

Contact Abret : 06 07 64 37 62

Le recensement 2005 COMMENT ÇA MARCHE ?

Le recensement de 8 % de la population de Saint-Malo a débuté le 20 janvier dernier. Il aura cours sur la commune jusqu'au 26 février. Les agents recenseurs sont identifiables grâce à leur carte officielle tricolore, avec photographie et signature du Maire. Ils peuvent vous aider à remplir les questionnaires. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour toute information, contactez à la mairie le coordonnateur communal de l'opération de recensement : **Maryvonne Troussier au 02 99 20 86 16. Email : mtroussier@ville-saint-malo.fr**

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Droits fondamentaux, citoyenneté, compétences de l'Union, finances, politique commerciale commune, santé, agriculture...

Le contenu du traité constitutionnel est à votre disposition, pour consultation, à l'accueil de l'hôtel de ville, dans l'antenne administrative de Bougainville, dans les mairies annexes de Saint-Servan et de Paramé. Vous pouvez également l'acquérir en librairie au prix de 4 €uros (l'ouvrage compte 232 pages). Pour ratifier le document, Jacques Chirac, président de la République, a choisi la voie référendaire. Tous les Français seront invités à se rendre aux urnes prochainement.

COLLECTES DE SANG

A la mairie annexe de Paramé le jeudi 10 février et au théâtre de la ville à Saint-servan le mercredi 2 mars, de 10 heures à 13 heures et 15 heures à 18 h 30.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 25 février, avec à l'ordre du jour le vote du budget 2005. La séance est publique.

SAINT-MALO, REGARD D'ARTISTES

L'association « L'Atelier de Guillemette » vous invite à participer au concours de peinture qu'elle organise, pour la première fois, du 21 au 23 avril 2005.

Ce concours est ouvert à tous, les œuvres devront être remises avant le 5 avril. Vous pouvez télécharger le règlement du concours sur le site de la ville

www.saint-malo.fr rubrique évènements ou par téléphone au 02 99 81 65 01

*Courriel :
latelierdeguillemette@wanadoo.fr*